

## - DSCG- Diplôme Supérieur de Comptabilité et Gestion

Pré requis	Conditions d'admission	A la sortie
DCG Validé – Diplômes ou Titres admis en équivalence	Dossier + Entretien	Master 2 ou 120 ECTS

✦ **Statut :** Initial – Alternance (au minimum 1 000h)

✦ **Pré-requis :**

Diplôme national conférant le grade de licence ou de master dans un domaine compatible avec celui du DSCG, DCG validé, DECF validé, autres diplômes ou titres admis en équivalence (se référer à l'arrêté du 9 janvier 2008)

✦ **Objectifs :**

L'objectif de ce diplôme est de former les futurs collaborateurs confirmés (cadres, responsables d'équipes) des cabinets d'expertise comptable et d'audit et des services comptables et financiers des entreprises. Les contenus de la formation intègrent l'évolution du droit comptable et sa convergence vers les normes comptables internationales. Ils prennent également mieux en compte les systèmes d'informations et de nouvelles disciplines incontournables aujourd'hui telles que le management, l'information financière, la communication et l'anglais.

✦ **Organisation :**

La formation est conçue pour répondre à la fois aux exigences du référentiel de l'Education Nationale et aux objectifs de professionnalisation propres aux professionnels de la comptabilité.

Des contrôles continus et des examens blancs sont organisés tout au long des deux années et mettent l'étudiant en situation d'examen.

✦ **Programme et règlement d'examen :**

Epreuves	Coef.	Modalités	Durée	ECTS	Année
UE1 : Gestion juridique, fiscale et sociale	1.5	Ecrite	4h	20	M2
UE2 : Finance	1	Ecrite	3h	15	M1
UE3 : Management et contrôle de Gestion	1.5	Ecrite	4h	20	M1
UE4 : Comptabilité et Audit	1.5	Ecrite	4h	20	M2
UE5 : Management des systèmes d'information	1	Ecrite	3h	15	M1
UE6 : Epreuve orale d'économie se déroulant partiellement en anglais	1	Prépa : 2h Oral : 1h	3h	15	M2
UE7 : Relations professionnelles	1	Oral	1h	15	M1
UE8 : Epreuve facultative de langue étrangère	1	Ecrite	3h		-

Les dispenses d'épreuves accordées par d'autres diplômes nationaux et internationaux doivent être analysées au cas par cas lors de l'inscription. Par décret, les UE1 et les UE4, ne bénéficient d'aucune dispense (sauf pour les détenteurs de « l'UV1 : Synthèse de Droit et de Comptabilité » du DESCF)

✦ **Stage professionnel UE7 (formation initiale)** : le stage doit être accompli dans un cabinet d'expertise comptable ou d'audit, ou dans les services comptable et financier d'une entreprise, d'une collectivité publique ou d'une association. La durée du stage est d'au moins douze semaines, consécutives ou non.

✦ **Validation du diplôme** :

Le DSCG est délivré aux candidats qui ont obtenu une moyenne générale au moins égale à 10 sur l'ensemble des épreuves constitutives du diplôme, sans note inférieure à 6 sur 20.

Les candidats qui n'ont pas rempli les conditions pour obtenir le diplôme conservent de façon définitive la note obtenue à chacune des épreuves pour lesquelles ils ont eu au moins 10 sur 20. Ils peuvent conserver la note obtenue aux épreuves pour lesquelles ils ont eu au moins 6 et moins de 10 pour compensation ultérieure. La réinscription aux épreuves concernées annulera automatiquement cette note.

✦ **Débouché** :

Cette formation permet aux candidats d'assurer des fonctions variées au sein de cabinet d'expertise comptable et d'audit ou au sein des services comptables et financiers d'entreprises avec des niveaux de responsabilités croissants :

- collaborateur confirmé comptable en cabinet,
- chef comptable, responsable administratif et financier en PME-PMI,
- contrôleur de gestion,
- chef de mission, directeur de mission en cabinet...

✦ **Poursuite d'études** :

A l'issue de cette formation, les candidats peuvent poursuivre le cursus menant à l'expertise comptable, après un stage professionnel d'une durée de trois ans. A l'issue de ces trois années, les candidats pourront présenter les Diplôme d'Expertise Comptable (niveau Doctorat). Ce diplôme leur permettra d'exercer la profession d'expert comptable ou de commissaire aux comptes en cabinet (exercice sous statut salarié ou en libéral) ou d'occuper des fonctions de cadres dirigeants au sein de services comptables et financiers en entreprises (Directeur administratif et Financier notamment).

**SCIENCES-U**

**53, Cours Albert Thomas  
69003 LYON**

Tel : 04.26.29.01.01

Fax : 04.26.29.01.27

[rhonealpes@sciences-u.fr](mailto:rhonealpes@sciences-u.fr)